

Lettre d'information n° 23

Avril 2020

Vente des parcelles

Voici l'information que vous attendez tous/toutes depuis le vote de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai dernier : la vente des parcelles de Terres Fertiles a eu lieu le 23 avril 2020. L'acquéreur en est bien la Foncière Terre de Liens comme nous le souhaitions tous/tes.

La Safer avec qui nous avons signé une promesse de vente (comme nous y étions contraints par l'acte d'achat initial), avait retenu la candidature de la Foncière pour l'acquisition finale dès juin 2019 et a toujours soutenu notre projet de transmission à Terre de Liens malgré les délais qui se sont prolongés au-delà de ce qu'elle souhaitait.

Nous pouvons nous réjouir de cette entente avec Terre de Liens qui pérennise notre projet initial, et permet de conserver durablement une propriété collective, sans aucune spéculation, au service d'une ferme désormais productrice en bio.

Il a fallu plus de temps que prévu pour que les processus aboutissent, car, au-delà de l'acquisition de nos modestes 20 ha par Terres de Liens, un autre sujet a pris le pas sur la vente de Terres Fertiles : celui de la transmission de l'activité agricole lorsque Manu et Cristiana prendront leur retraite dans 5 à 10 ans. Il a alors fallu du temps pour qu'un accord plus global se construise entre Terre de Liens et l'Earl Vandame dans cette perspective.

Désormais, la vente étant signée, les remboursements de vos parts vont donc commencer. Par souci d'économie, nous les assurerons nous-mêmes afin d'éviter des frais bancaires très élevés. Soyez patients, ce sera assez long pour effectuer plusieurs centaines de virements.

Livre

« Citoyens de terre contre Etat de fer »

« Paris-Saclay, un désastre humain, environnemental et démocratique »

C'est VOTRE livre : un livre citoyen pour rendre visible l'envers du décor du pôle Paris Saclay.

Cet ouvrage collectif expose et développe nos arguments et les motifs d'une lutte menée depuis 15 ans sur le Plateau de Saclay par ses habitants, dont les membres de Terres Fertiles étaient en première ligne, car derrière le motif avancé du Grand Paris, ou le prétexte d'aider la recherche française, il s'agit d'une urbanisation majeure des terres agricoles au profit de la spéculation immobilière.

Ce livre a été édité en tirage limité, réalisé en auto-financement grâce à un financement participatif auquel bon nombre d'entre vous ont participé. Vous pouvez le télécharger gratuitement.

Voici le lien pour le télécharger : <http://terresfertiles.com/citoyens-de-terre-web.pdf>

Collecte et groupe local Terre de Liens

Toutes celles et tous ceux qui souhaitent continuer d'accompagner ce projet au sein de Terre de Liens ont le choix entre plusieurs possibilités qui peuvent être choisies indépendamment, mais aussi s'ajouter et même être cumulées :

- S'associer à l'achat collectif de la Ferme Terres Fertiles, en acquérant une ou plusieurs parts de la Foncière Terre de Liens (épargne solidaire ; 104 €/part + frais de dossier).

Toutes les informations pourront être obtenues auprès de Stéfania Molinari (Terre de Liens IdF), en lui écrivant à : s.molinari@terredeliens.org

L'achat de nos parcelles par Terre de Liens étant effectué, Terre de Liens démarre ainsi une collecte de fonds qui permettra de renforcer le projet Terre de Liens-Plateau de Saclay.

- Adhérer à l'association Terre de Liens Ile de France. Les chèques qui nous ont été adressés antérieurement en vue d'adhésion ont été transmis à Terre de Liens Ile de France, et leurs auteurs recevront la notification d'adhésion par mail sous peu.

- Faire un don à la Fondation Terre de Liens : ces dons peuvent être ciblés vers les actions dans notre territoire. <https://terredeliens.org/>

- Participer au groupe local Terres de Liens « Plateau de Saclay ».

Toutes les personnes ayant laissé leurs coordonnées à Terre de Liens lors de l'AG de janvier dernier seront contactées avec un message personnalisé très prochainement (qu'il s'agisse de collecte de fonds, de l'adhésion à l'association et/ou de la participation au groupe local).

La création du groupe local Terre de Liens-Plateau de Saclay a eu lieu lors de l'AG du 19 janvier 2020.

Sa première réunion était pressentie pour juin, mais la situation sanitaire actuelle rend plus prudent de la reporter à l'automne prochain.

Celles et ceux qui veulent y participer peuvent contacter C. Parayre : claudineparayre@orange.fr

Dernières décisions (AGO et AGE du 19 janvier 2020)

En janvier Terres Fertiles a donc voté, d'une part la réévaluation de sa part à 60 € et d'autre part sa dissolution anticipée avec une liquidation amiable. Le liquidateur amiable a été désigné par l'assemblée. Il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus.

Toute demande éventuelle doit lui être adressée : L. Sainte Fare Garnot, liquidateur amiable, 41 rue du Dr Kurzenne, 78350 Jouy en Josas (mail : lsfg@outlook.fr). Il a la charge, entre autres, de rembourser les parts de tous les associés pour lesquels ceci est possible (dont les coordonnées sont à jour et dont le RIB a été reçu).

Le PV complet des 2 AG de Janvier 2020 sera dans la lettre d'info n° 24 que vous recevrez par mail dans 8 jours.

Pour tous ceux qui sont devenus injoignables avec le temps, ou qui n'ont pas répondu à nos nombreuses sollicitations par mails et courriers adressés depuis un an, voire ceux qui ont disparu, le montant correspondant à la valeur totale de leur(s) part(s), avec la liste des titres de propriété correspondants, sera mis sous séquestre à la Caisse des Dépôts et Consignations afin qu'il puisse être récupéré par eux ou leurs héritiers.

Dernier rappel

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, adressez rapidement votre RIB par mail à : lsfg@outlook.fr en demandant le remboursement de vos parts, et en rappelant vos coordonnées.

Rappel : le remboursement ne peut être effectué qu'au propriétaire des parts.